



# RAPPORT D'ACTIVITE 2018

**ASSOCIATION ENTRAIDE  
PARTAGE TRAVAIL**

11 rue Principale – 31820 Pibrac

# TABLE DES MATIERES

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| Le mot du Président.....                                           | 2  |
| I - Présentation de l'association Entraide Partage Travail.....    | 3  |
| II - Les événements marquants de 2018.....                         | 4  |
| III - L'activité 2018.....                                         | 5  |
| • L'activité en heures de mise à disposition.....                  | 5  |
| • L'activité des demandeurs d'emploi .....                         | 7  |
| • L'activité des clients .....                                     | 8  |
| IV - Les moyens humains de l'association.....                      | 9  |
| • Les permanentes.....                                             | 9  |
| • Les bénévoles.....                                               | 10 |
| V – Les actions d'accompagnement des demandeurs d'emploi .....     | 11 |
| • Profil des personnes inscrites par l'association.....            | 11 |
| • Les difficultés rencontrées par les personnes accompagnées ..... | 13 |
| • L'accompagnement réalisé par les conseillères en insertion ..... | 13 |
| • Les formations proposées aux salariés en parcours.....           | 14 |
| • Les sorties.....                                                 | 15 |
| VI - Les partenaires.....                                          | 17 |
| VI - Projets 2019.....                                             | 18 |

# Le mot du Président

Le conseil d'administration composé de bénévoles, décide et donne les orientations et les axes de travail à la directrice, qui les met en pratique. Au total huit salariées s'occupent de l'administratif.

Le siège social est à Pibrac, notre zone d'intervention, le nord-ouest Toulousain compte 34 communes, répartis sur 8 antennes. Des permanences hebdomadaires et régulières dans ces antennes, assurent de la proximité aux demandeurs d'emploi.

Nos objectifs, faciliter l'insertion des demandeurs d'emploi dans le monde du travail, avec des mises à disposition, un accompagnement personnalisé et des formations en interne et en externe.

Nous participons également par notre travail au développement économique de notre territoire.

Nous véhiculons au travers de nos actions, les valeurs de solidarité, de désintéressement et nous tenons à agir en l'absence de toute discrimination.

Nous sommes l'employeur, avec la prise en charge de toutes les formalités administratives. Les particuliers qui nous font confiance et qui aident par leur action les demandeurs d'emploi, bénéficient de plus de la réduction d'impôts de 50%. Pour les professionnels nos tarifs sont net TTC.

Nous sommes engagés dans un processus de qualité (certification CEDRE 2), cette démarche a constitué un engagement de tous, bénévoles et salariés. Qualité de notre action auprès des demandeurs d'emploi, qualité du service rendu aux clients et qualité de nos relations avec nos partenaires institutionnels. Ce projet figure dans un « Manuel Qualité », qui précise, à partir de processus déterminés l'offre de service de l'association auprès des demandeurs d'emploi, nos objectifs prioritaires et nos axes de développement.

« Entraide Partage Travail » doit continuer par ses activités à venir en aide aux personnes en difficulté, la synergie entre les bénévoles et les salariés doit perdurer et nous faire avancer pour avoir encore plus d'exigence et de résultat.

# **I - Présentation de l'association Entraide Partage Travail**

L'association Entraide Partage et Travail a vu le jour en 1990 à Pibrac. C'est une association intermédiaire œuvrant pour l'insertion des personnes en recherche d'emploi. Elle fait partie des structures d'insertion par l'activité économique. Elle est agréée par la préfecture de Haute Garonne.

Au départ l'association fonctionnait uniquement avec des bénévoles. Au fil des années elle s'est professionnalisée, des salariées permanentes ont été embauchées. Elle s'est affiliée à une fédération d'acteurs de l'insertion : le COORACE. Par la suite les administrateurs ont souhaité inscrire la structure dans une démarche qualité cèdre V2.

L'insertion s'effectue en proposant des missions de travail à un public éloigné de l'emploi afin de l'aider à intégrer le monde du travail. En parallèle, des conseillères en insertion professionnelles effectuent un accompagnement sur les freins à l'emploi. L'accompagnement est personnalisé et adapté aux besoins de la personne.

Tout est mis en œuvre pour aider le demandeur d'emploi à réaliser son objectif professionnel.

Le territoire couvert par l'association est large. Pour être au plus près de ses bénéficiaires, l'association a huit point d'accueil grâce à des partenariats avec les mairies de : Léguevin / Brax, Leignac, Fonsorbes, Mondonville, Plaisance du Touch, La Salvétat Saint Gilles, Saint Lys, Pibrac.

Cela exige une très forte implication des salariées permanentes et des bénévoles. Les conseillères en insertion délocalisent leurs suivis afin d'être plus accessibles pour les demandeurs d'emplois et les accueillantes se déplacent sur les différentes permanences.

La multiplication des lieux d'accueils a été possible grâce au fort investissement de nos bénévoles. Ils nous soutiennent en effectuant, en autonomie, des permanences sur les antennes.

Les partenariats avec les acteurs locaux sont forts et essentiels au bon fonctionnement de l'association. En effet, sans ces lieux d'accueil mis à disposition, nous ne serions pas au plus près du public cible de notre action. Nous répondons aux orientations des politiques publiques en couvrant l'intégralité de notre zone d'action.

Aujourd'hui, sa volonté de professionnalisation se poursuit.

## II - Les événements marquants de 2018

En 2018, six événements marquants ont jalonné l'année.

Manon ROYNETTE, a obtenu le titre professionnel d'encadrant technique d'activité d'insertion par l'économie.

Le retour de Mélody ALAMELE en septembre. A ce moment l'équipe fut enfin au complet. Son retour a permis une reprise normale de l'activité, les autres permanentes ayant absorbé son travail. En effet, son remplacement s'est révélé infructueux, suite à de nombreuses absences.

Deux piliers de l'association sont partis : Margot HILLION, présente dans l'association depuis 20 ans et ayant occupé le poste de direction pendant 10 ans. Marie France JOUSSE, conseillère en insertion pendant 10 ans sur les antennes de Fonsorbes, Saint Lys, La Salvétat Saint Gilles et Plaisance du Touch.

Leurs ont succédé : Léa PASTOR à la direction et Maryline SETZE en tant que conseillère en insertion.

Cette dernière a travaillé 5 ans en tant qu'assistante parlementaire d'une députée du Gers. Par la suite, elle s'est formée au métier de conseillère en insertion, puis a travaillé dans diverses structures d'insertion avec divers types de public avant de nous rejoindre en avril 2018.

Léa PASTOR quant à elle nous a également rejoint en avril 2018. Titulaire d'un master 2 en droit de la santé et d'un Master spécialisé en management et gestion des établissements de santé, elle a dirigé le réseau de soins palliatifs du lot (ICARE46), puis le GEIQ aide à domicile de Toulouse avant de rejoindre les effectifs d'Entraide Partage Travail.

Le recrutement de Myléne LEGROS, assistante comptable, vient ponctuer cette fin d'année 2018. Le but de ce nouveau poste est double : soulager la comptable d'une charge de travail croissante et sécuriser la paie.

L'équipe de permanente est enfin au complet pour construire la suite de l'histoire de l'association et s'inscrire dans l'avenir.

Enfin l'association, en groupement avec les huit associations intermédiaires de Haute Garonne réunies au sein de l'UD31, a été attributaire d'un marché public avec le conseil départemental de Haute-Garonne, portant sur le remplacement de personnel absent dans les collèges, sur des postes d'agents polyvalents.

### III - L'activité 2018

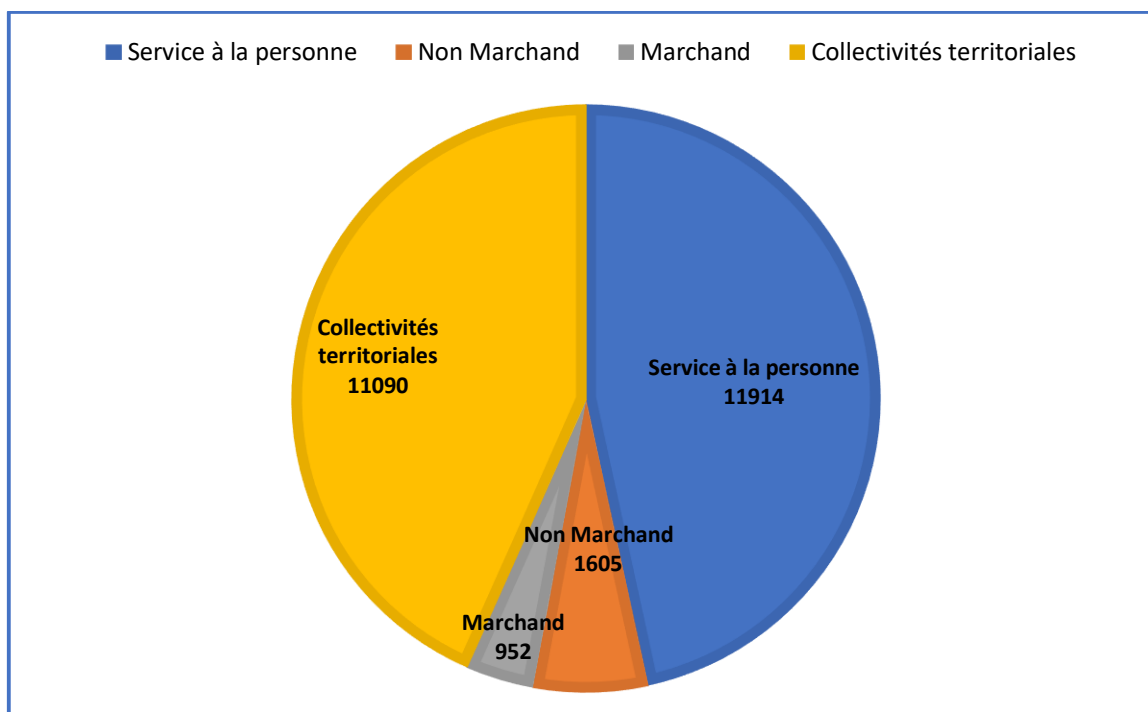
- **L'activité en heures de mise à disposition**

En 2018, 25 561 heures ont été effectuées. Cela équivaut à 15,9 équivalents temps pleins. Comparativement en 2017, 23 321 heures ont été réalisées soit 14.5 équivalents temps pleins.

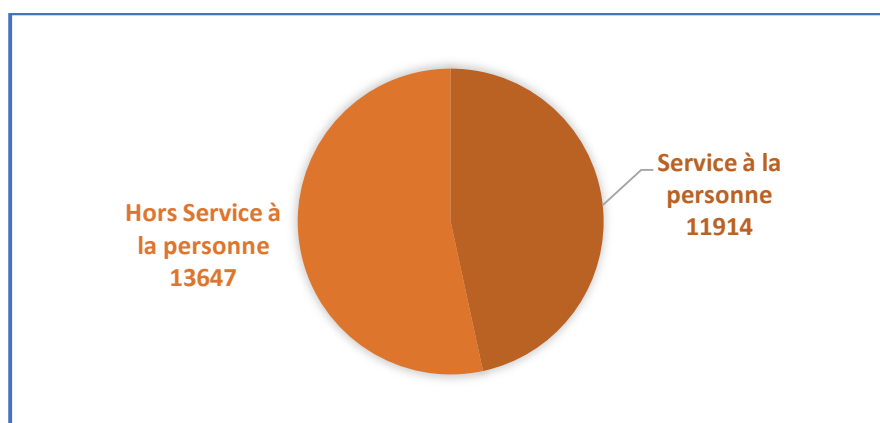
Les heures se répartissent de la manière suivante :

- 11 914 heures dans le service à la personne
- 1 605 heures dans le secteur non marchand : MJC, Tennis club la Salvetat
- 11 090 heures dans les collectivités territoriales : crèches, écoles, les maires
- 952 heures dans le secteur marchand : Aspho, Terre cuite du Saves, Geobilan

#### REPARTITION DES HEURES DE MISE A DISPOSITION

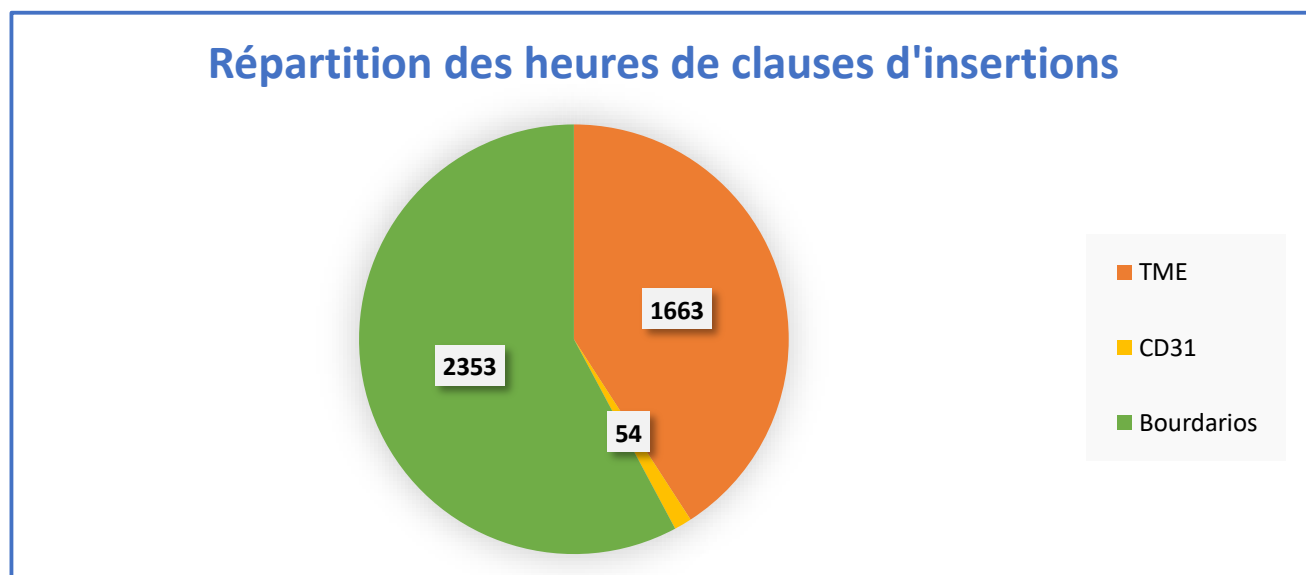


On voit clairement que la répartition de l'activité de l'association est quasi égale entre le secteur service à la personne et le secteur hors service à la personne.

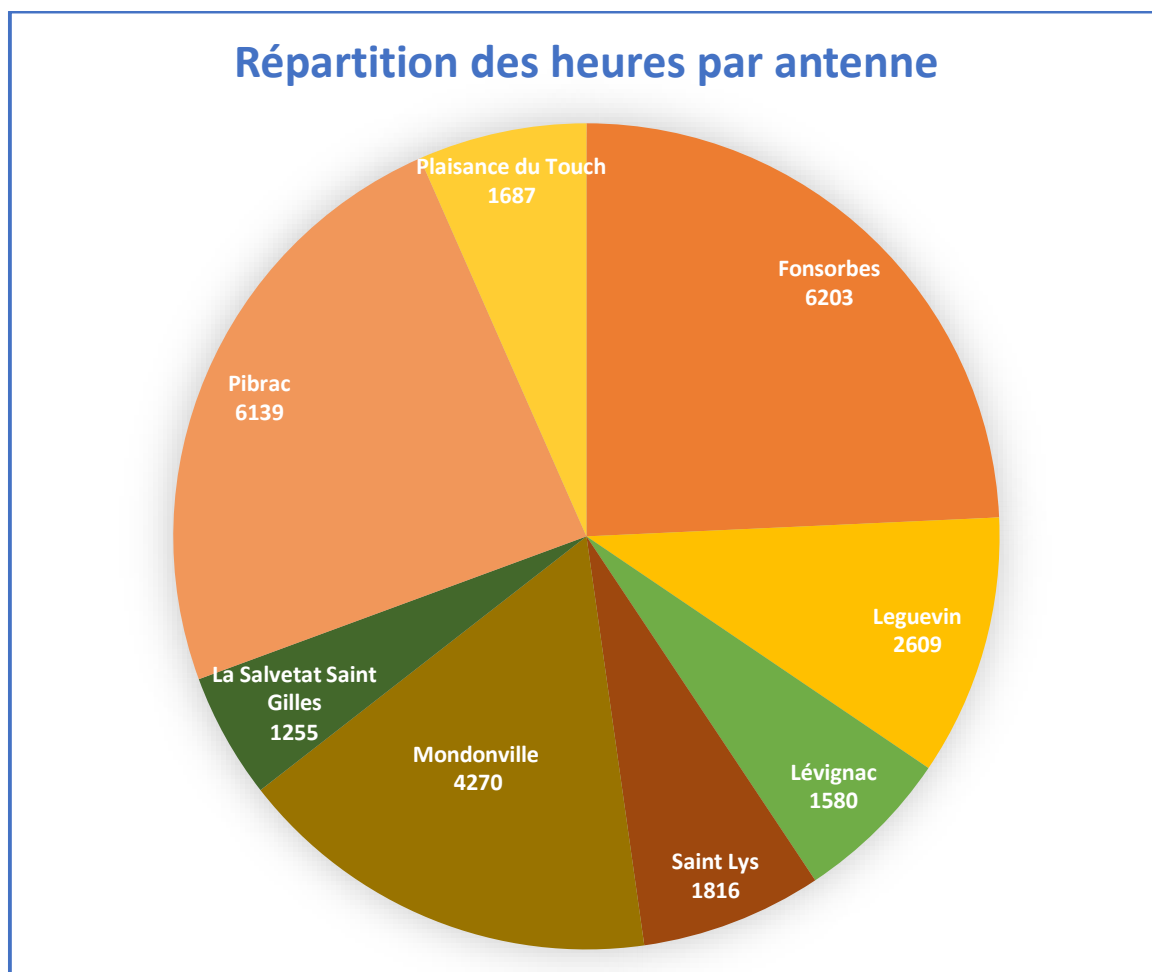


134 salariés ont été mis à disposition sur l'année ce qui fait une moyenne de 191 heures par an par salarié.

L'association a également effectué des heures de clauses d'insertion avec : Toulouse Métropole Emploi, le Conseil départemental 31 et l'entreprise Bourdarios sur le collège de Pibrac.



Concernant la répartition des heures sur les antennes, elle s'effectue de la manière suivante :

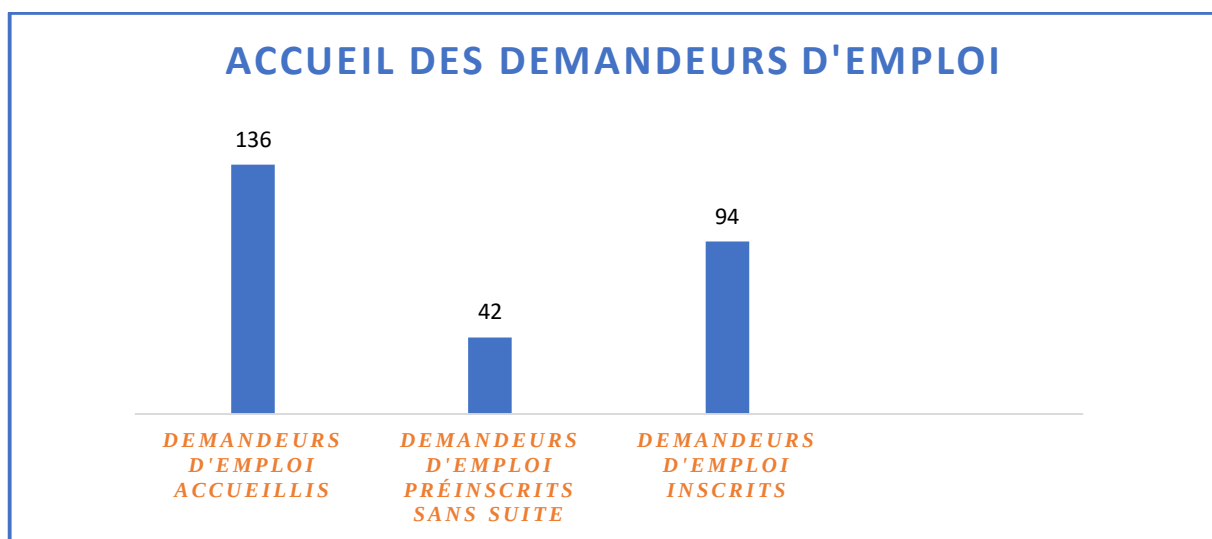


- **L'activité des demandeurs d'emploi**

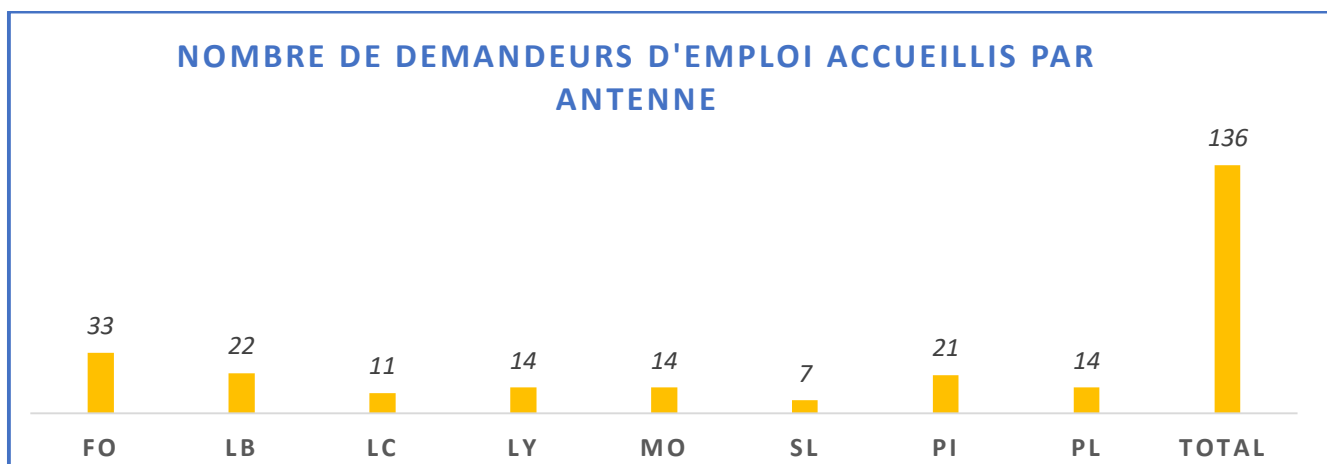
En 2018, l'association a accueilli 136 personnes sur nos antennes : 42 personnes se sont préinscrites mais n'ont pas donné suite.

94 demandeurs d'emploi ont été inscrits et ont effectué une première mise à disposition.

Au total, 134 salariés ont été mis à disposition.



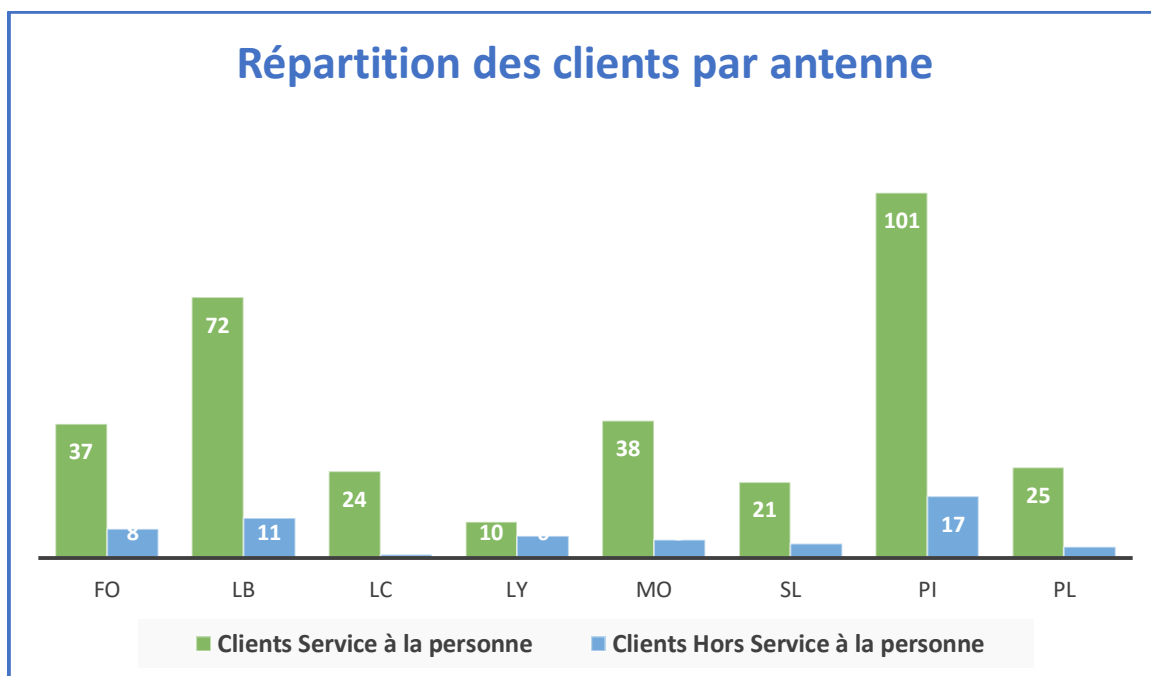




- **L'activité des clients**

Sur 2018, sont comptabilisé 383 clients : 328 sur le service à la personne et 55 hors service à la personne.

Sur les antennes, les clients se répartissent de la manière suivante :



## IV - Les moyens humains de l'association

- **Les permanentes**

En 2018, l'association compte 8 salariées permanentes :

- **Léa PASTOR** : Directrice
- **Valérie ARRIGO** : Comptable
- **Yamina RABI** : Assistante technique en charge de l'accueil sur les antennes de Fonsorbes et la Salvetat Saint Gilles
- **Sylvie BARRIL** : conseillère en insertion sur les antennes de Pibrac, Légevin, Mondonville, Lévignac
- **Maryline SETZE** : conseillère en insertion sur les antennes de Fonsorbes, La Salvetat Saint Gilles, Saint Lys et Plaisance du Touch.
- **Melody ALAMELE** : chargée d'accueil. Elle est l'interlocutrice unique des collectivités pour les prestations de nettoyage de locaux.
- **Manon ROYNETTE** : encadrante technique en espaces verts
- **Mylène LEGROS** : aide comptable

L'ensemble de ces postes représente 3,49 ETP. Cependant, en 2018, le total de l'effectif n'était que de 3,23 ETP. Cela s'explique par l'absence de Melody Alamele pour congés maternité puis parental. Son remplaçant est resté peu de temps sur la structure : il a été en arrêt maladie peu de temps après son embauche et ce jusqu'à la fin de son contrat.

| <b>2018</b>                                              |                      |                                       |                                                                            |
|----------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom et Prénom</b>                                     | <b>Fonctions</b>     | <b>Type de contrat<br/>(CDD, CDI)</b> | <b>ETP<br/>(1 ETP - 1 820 H<br/>annuelles y compris<br/>congrés payés)</b> |
| <b>Gestion - Administration - Commercial</b>             |                      |                                       |                                                                            |
| HILLION Margot                                           | Directrice           | CDI                                   | 0,375                                                                      |
| PASTOR Léa                                               | Directrice           | CDI                                   | 0,125                                                                      |
| ARRIGO Valérie                                           | Comptable            | CDI                                   | 0,5                                                                        |
| RABI Yamina                                              | Assistante technique | CDI                                   | 0,25                                                                       |
| LEGROS Myléne                                            | Aide comptable       | CDI                                   | 0,057                                                                      |
| <b>TOTAL</b>                                             | <b>5</b>             |                                       | <b>1,31</b>                                                                |
| <b>Accompagnement social, professionnel et formation</b> |                      |                                       |                                                                            |
| BARRIL Sylvie                                            | CIP + Accueil        | CDI                                   | 0,50                                                                       |
| JOUSSE Marie France                                      | CIP + Accueil        | CDI                                   | 0,34                                                                       |
| SETZE Maryline                                           | CIP + Accueil        | CDI                                   | 0,37                                                                       |
| RABI Yamina                                              | Accueil              | CDI                                   | 0,25                                                                       |
| ALAMELE Melody                                           | Accueil              | CDI                                   | 0,19                                                                       |
| JALINIER Jerome                                          | Accueil              | CDD                                   | 0,09                                                                       |
| <b>TOTAL</b>                                             | <b>6</b>             |                                       | <b>1,74</b>                                                                |
| <b>Encadrement technique</b>                             |                      |                                       |                                                                            |
| ROYNETTE Manon                                           |                      | CDI                                   | 0,19                                                                       |
|                                                          |                      |                                       |                                                                            |
| <b>TOTAL</b>                                             | <b>0</b>             |                                       | <b>0,19</b>                                                                |
| <b>Total salariés permanents</b>                         | <b>11</b>            |                                       | <b>3,23</b>                                                                |
| Doublon Direction                                        |                      |                                       | 0,25                                                                       |
| Doublon CIP                                              |                      |                                       | 0,19                                                                       |
| <b>TOTAL</b>                                             |                      |                                       | <b>0,44</b>                                                                |
|                                                          |                      |                                       |                                                                            |
| <b>Total salariés permanents</b>                         |                      |                                       | <b>3,67</b>                                                                |

## • Les bénévoles

Les permanentes sont aidées par des bénévoles. Ces derniers effectuent de l'accueil mais aussi des tâches administratives. Cet apport est non négligeable car il représente 2,64 équivalents temps pleins soit 4 800 heures annuelles.

14 bénévoles œuvrent au quotidien à nos côtés. L'antenne de Léguevin est exclusivement tenue par des bénévoles. Les antennes de Mondonville, Lévigac, Fonsorbes, Pibrac et Saint Lys voient également certaines de leurs permanences tenues par des bénévoles.

Une bénévole administre seule le site internet. Elle a la gestion de toute la partie technique.

Une bénévole effectue de l'aide à la comptabilité minimum deux fois par semaine.

Sans l'intervention des bénévoles l'activité actuelle ne seraient pas réalisable par manque de temps et d'effectif.

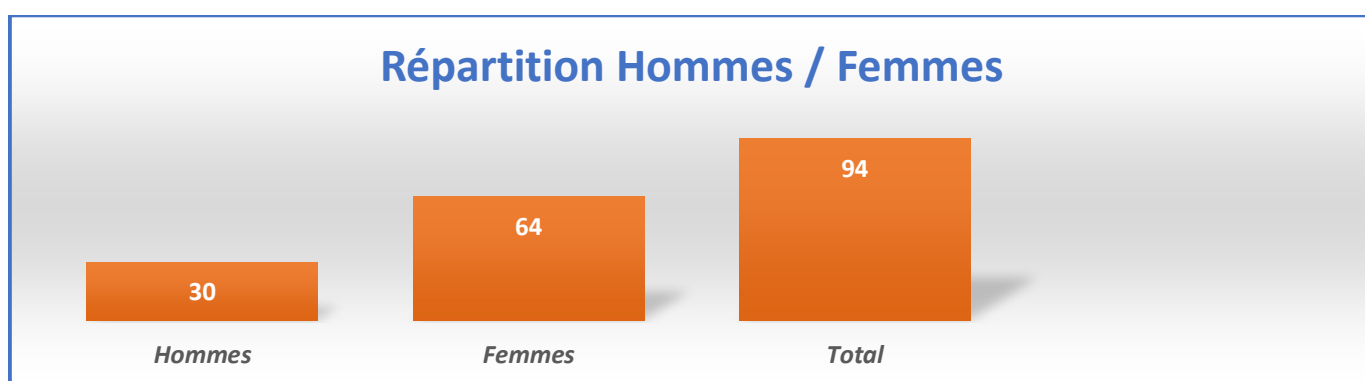
## V – Les actions d’accompagnement des demandeurs d’emploi

Nous allons voir à présent le cœur de notre activité et de notre vocation : l’accompagnement proposé aux personnes en recherche d’emploi.

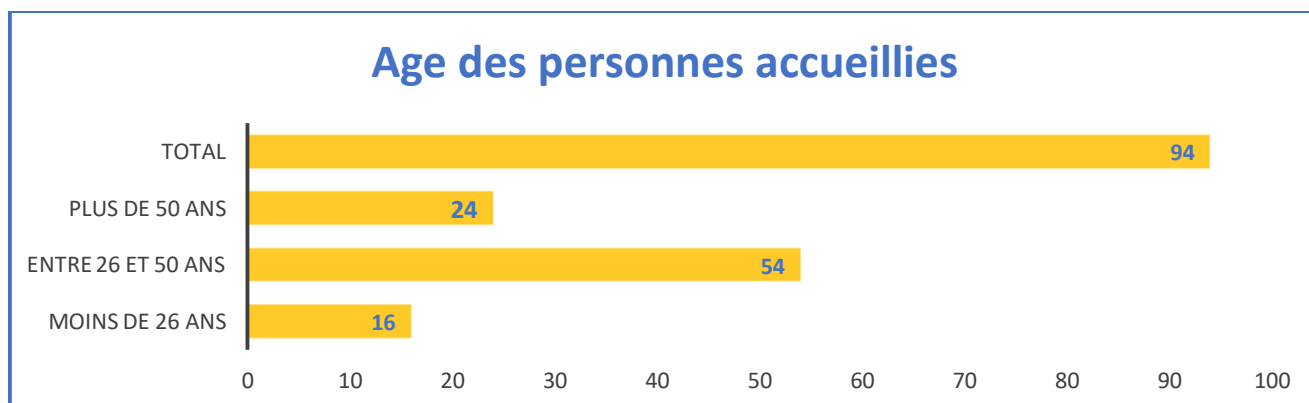
- **Profil des personnes inscrites par l’association**

En 2018, 94 personnes ont été salariées à l’association.

Les graphiques ci-dessous détaillent les caractéristiques des publics accueillis.

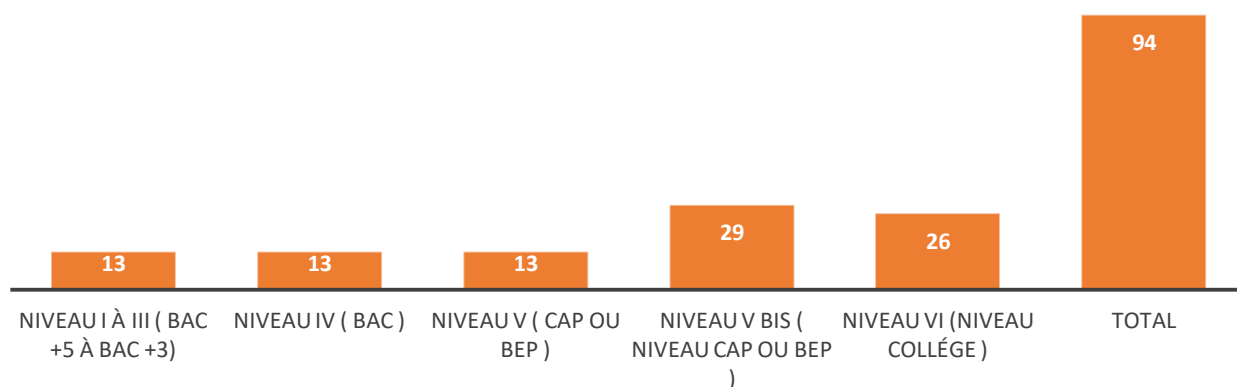


Deux tiers des salariés sont des femmes.

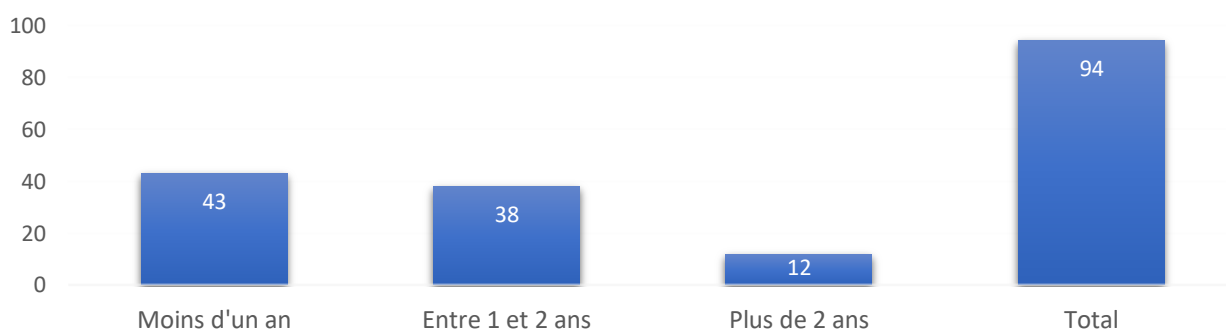


Concernant l’âge des salariés, il y a une dominante du public 26 - 50 ans.

## Niveau de formation des personnes accueillies



## Durée du Chomage



Les demandeurs d'emploi sont inscrits, pour la majorité, depuis 1 à 2 ans à Pôle Emploi.

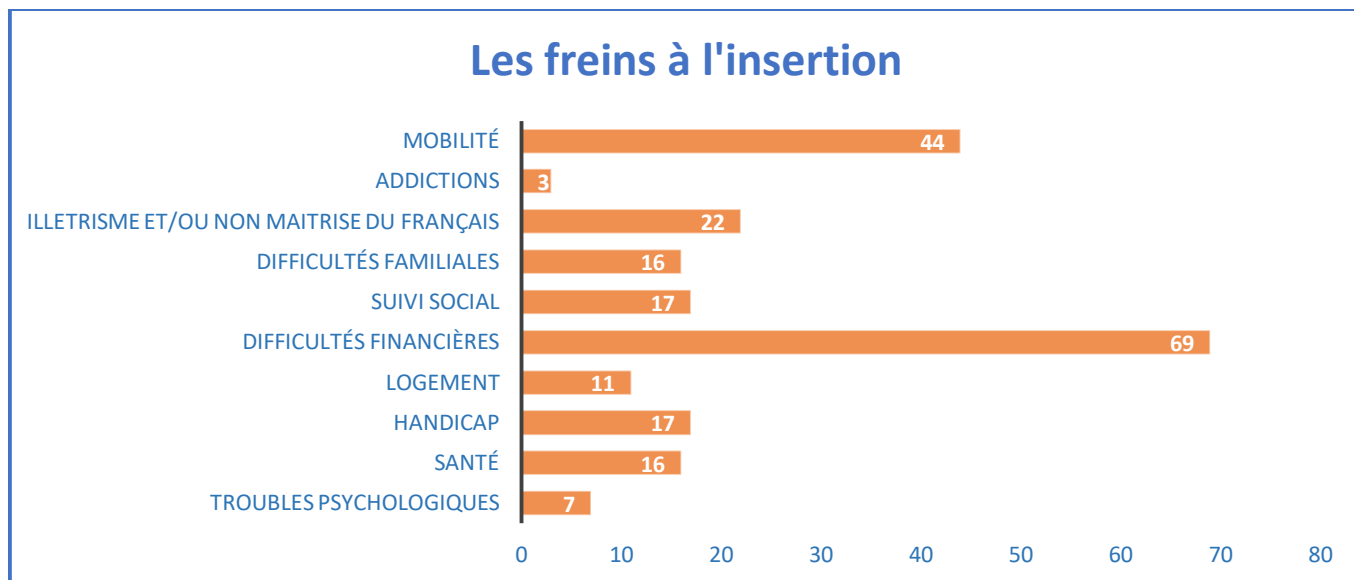
Les bénéficiaires du RSA représentent 22 % des personnes accompagnées.

12 % des personnes inscrites sont en situation de handicap et bénéficient d'une reconnaissance travailleur handicapé.

- **Les difficultés rencontrées par les personnes accompagnées**

Les personnes accompagnées par l'association ont des freins à l'emploi divers.

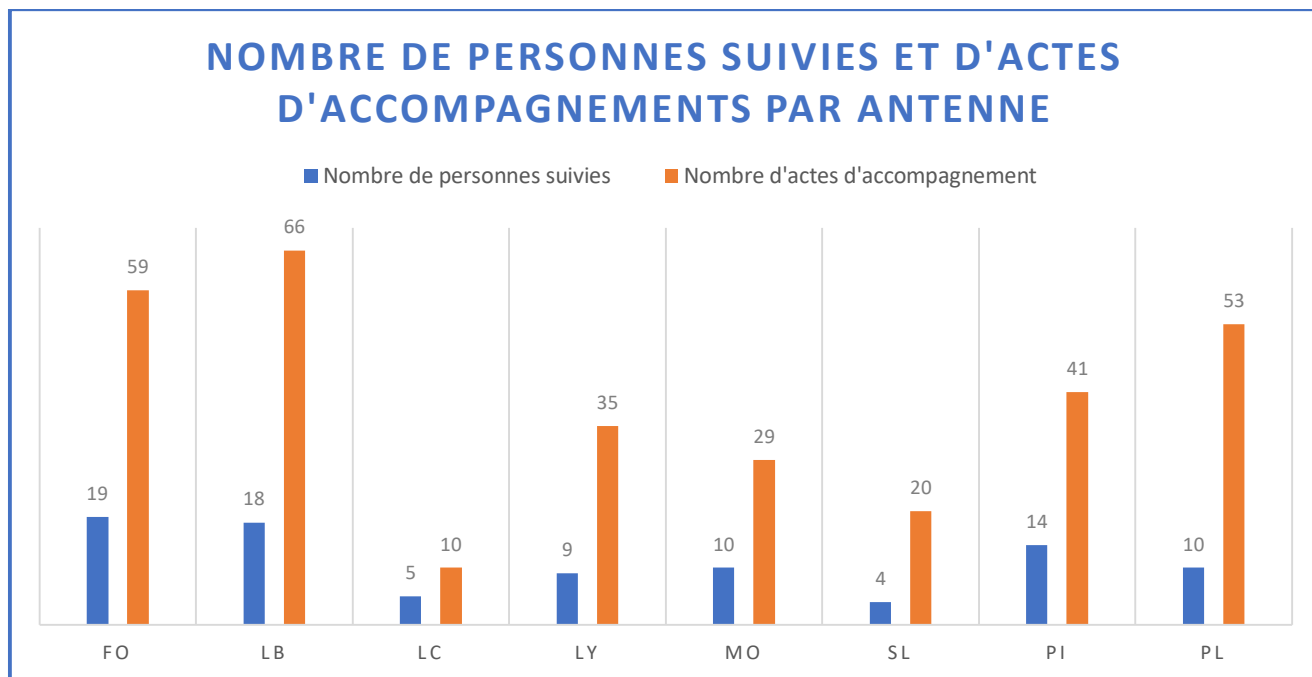
Les freins identifiés sont les suivants :



Dans la pratique, il apparaît que ses freins ont tendance à se cumuler.

- **L'accompagnement réalisé par les conseillères en insertion**

89 personnes ont bénéficié d'un suivi socio-professionnel sur l'année 2018. 313 actes d'accompagnement ont été effectués. Cela équivaut à environ 3 entretiens par an et par personne.



- Les formations proposées aux salariés en parcours

La montée en compétence fait partie intégrante de l'accompagnement proposé aux salariés en parcours au sein de l'association.

Pour ce faire plusieurs formations sont proposées. Elles sont soit réalisées en interne par des bénévoles ou les CIP, soit dispensées par des organismes de formation extérieurs.

Sur l'année 2018, les formations internes suivantes ont été dispensées :

- Sensibilisation à la sécurité : animée par un bénévole
- Repassage : animée par une salariée de l'association Travail et Partage
- Les droits et devoirs du demandeur d'emploi : en partenariat avec le PRCP
- L'alphabétisation : animée par un bénévole

Concernant les formations effectuées par des organismes extérieurs, deux ont été réalisées sur l'année 2018 :

- Savoir-être et savoir-faire dans l'aide à domicile, animé par « Apprendre autrement »
- HACCP par « les clés de la gestion » : les salariés sont formés aux normes d'hygiène en restauration collective.

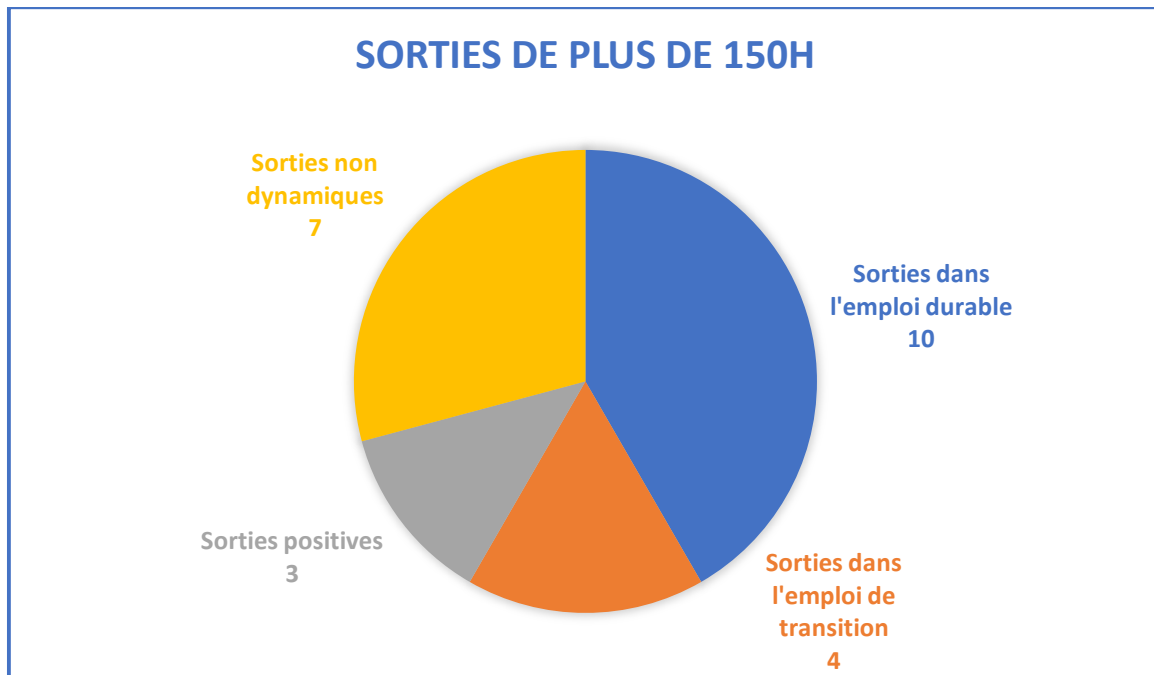
Des missions encadrées sont proposées systématiquement lors des mises à disposition dans les collectivités ou pour l'entretien de locaux à usage professionnel. Les salariés effectuant du jardinage peuvent aussi en bénéficier pour leur permettre d'appréhender de nouvelles techniques.

Des réunions d'accueil sont organisées tous les deux mois et animées par les conseillères en insertion professionnelle.

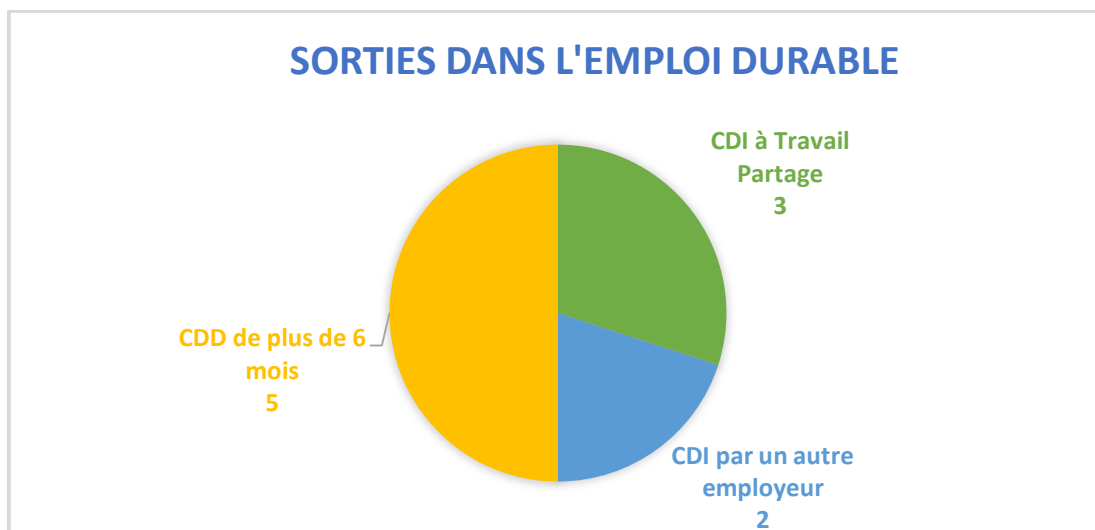
- **Les sorties**

Il y a eu 78 sorties sur l'année 2018. 24 salariés sortis ont effectué plus de 150h et 54 moins de 150h.

Concernant les salariés ayant effectué moins de 150h la moyenne de temps de présence est de 3.7 mois.



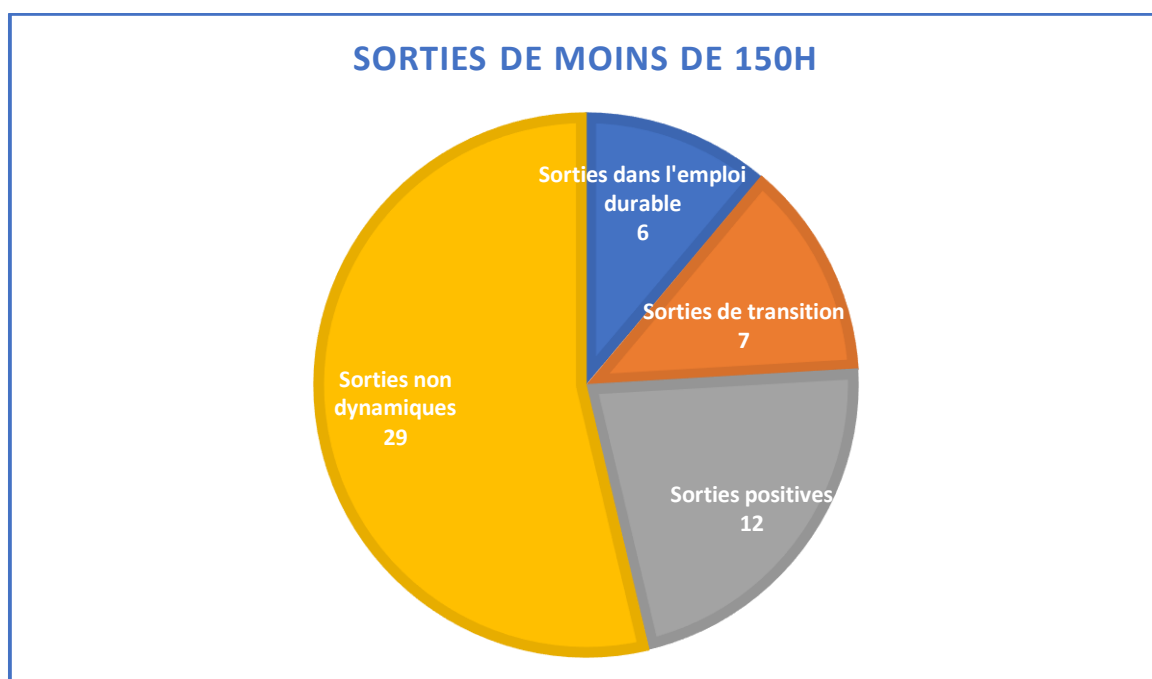
Les sorties dans l'emploi durable se décomposent de la manière suivante.







Concernant les sorties de moins de 150h, elles se décomposent de la manière suivante :



## VI - Les partenaires

Notre action nécessite la mise en place de nombreux partenariats.

Sans le soutien des mairies qui accueillent nos permanences au sein de leurs locaux nous ne pourrions pas être en mesure d'être aussi près des demandeurs d'emploi de notre bassin.

Nous avons de nombreux partenaires sociaux qui nous permettent une vision globale des problématiques du demandeur d'emploi et une meilleure orientation : les mairies et leurs CCAS, les espaces emplois, des structures d'accueil et d'hébergement.

Les associations intermédiaires de la Haute Garonne sont structurées en une unité départementale qui permet, entre autre, de candidater à des marchés publics en groupement.

Nous entretenons une étroite collaboration avec les partenaires de l'emploi tel que pôle emploi, les missions locales, le PRCP, Cap emploi.

Des associations du type « être mobile c'est permis » font également parties de nos partenaires afin d'apporter une réponse concrète aux freins à l'emploi rencontrés par nos salariés en parcours.

## VI - Projets 2019

Pour l'instant deux grands projets se profilent pour 2019.

Tout d'abord la réfection des locaux de l'association.

Une partie de nos locaux avaient été remis en état, en 2013, grâce à une enveloppe parlementaire de Madame IBORRA allouées par la mairie de Pibrac aux locaux qui nous sont mis à disposition.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'emploi ainsi que les conditions de travail des salariées permanentes, nous avons sollicité la mairie de Pibrac dans le financement des fournitures servant à la réfection de l'accueil et d'un bureau.

Celle-ci a accepté de fournir, à titre gracieux, l'intégralité du matériel nécessaire aux travaux.

L'association prendra à sa charge la main d'œuvre en partenariat avec l'association Travail Partage. Des salariés en insertion participeront donc aux travaux.

Notre second projet porte sur l'accompagnement et la formation. Il est piloté par Manon ROYNETTE, encadrante technique en espaces verts.

L'association va louer une parcelle dans un jardin partagé à Pibrac.

Le but du projet est d'y amener les salariés en parcours afin de les former à diverses tâches comme la taille de haie, le désherbage, la tonte, la taille de fruitiers.

En même temps cela permettra à l'encadrante technique d'évaluer leurs savoirs êtres : ponctualité, présentation, etc.

Cela représentera un coût pour la structure en achat de matériel de 1500 euros environ.

